

REGLEMENT INTERIEUR

Open de Bédarieux 2025

Article 1 :

La Dame au Coeur d'Orb, club d'échecs de Bédarieux organise Gymnase Stade Rene Char 34600 Bedarieux
Le 3ème Rapide de Bédarieux
le 08 mai 2025

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles de la **FIDE** .

Les appariements se font au **Système Suisse intégral**

(forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE))

Seront appariés à la 1 ère ronde tous les joueurs qui auront fait **contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.**

Article 3 :

Cadence : 15mn+5s/coup

Article 4 :

Horaire de Jeu :

08 mai 2025 :

ronde 1 à 10h15

ronde 2 à 10h45

ronde 3 à 11h15

ronde 4 à 13h30

ronde 5 à 14h00

ronde 6 à 14h30

ronde 7 à 15h00

ronde 8 à 15h30

Vérification des licences et clôture des inscriptions :
le 08 mai 2025 à 10h00

Clôture du Tournoi :

le 08 mai 2025 à 16h30

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

• **Adultes : 20€** (25€ après le **01 mai 2025 et sur place**)

• **Jeunes : 10€** (15€ après le **01 mai 2025 et sur place**)

Répartition des Prix La liste des prix figure en annexe, avec **affichage dans la salle de tournoi avant la 3ème ronde**

Modalités d'attribution des prix : **non cumulables, catégories, pas de système Hort (à la place).**

La présence du joueur est indispensable, lors de la remise des prix, pour que celui-ci obtienne sa récompense.

Article 6 :

Départage des ex æquo : **Buchholz , Cumulatif, Performance**

Article 7 :

Particularités locales :

- exclusion après 2 forfaits
- avoir une attitude convenable
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- signalement des abandons non justifiés à la Commission Nationale de Discipline de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- buvette installée loin de la salle de jeu
- toute dégradation entraînera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 8 :

Arbitre Principal : PASCAL-MOUSSELARD Philippe AO2

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

PASCAL-MOUSSELARD Philippe



**TOUT JOUEUR ABSENT DE SON ECHIQUIER
05 MINUTES APRES LE LANCEMENT DE LA RONDE
PAR L'ARBITRE PERDRA SA PARTIE PAR FORFAIT**